

## Relations industrielles Industrial Relations



### *Labor Relations and the Law in Belgium and the United States,* by Shaw Fairweather et al, Ann Arbor, University of Michigan 1969, 455 p.

Jean-Pierre Beaulieu

Volume 25, numéro 2, 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beaulieu, J.-P. (1970). Compte rendu de [*Labor Relations and the Law in Belgium and the United States*, by Shaw Fairweather et al, Ann Arbor, University of Michigan 1969, 455 p.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 25(2), 387-387. <https://doi.org/10.7202/028145ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1970

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Enfin, deux annexes : Jalons bibliographiques sur la coopération et l'éducation des adultes ; Liste des institutions membres du Conseil de la Coopération du Québec avec les responsables et les adresses.

Le lecteur ne peut s'empêcher d'être étonné devant l'ampleur du mouvement coopératif au Québec et l'énorme travail d'éducation qu'il accomplit avec discrétion auprès de la population. Cela méritait d'être connu.

**Gérard DION**

**Labor Relations and the Law in Belgium and the United States**, by Shaw Fairweather et al., Ann Arbor, University of Michigan 1969, 455 pp.

Ce volume, le deuxième de la série « Michigan International Labor Studies » étudie les rapprochements et les différences entre les systèmes de relations du travail en Belgique et aux Etats-Unis. On se souviendra que le premier volume de la série portait sur une étude comparative du même sujet, entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

L'étude réalisée sous la direction de la firme légale Seyfarth, Shaw, Fairweather et Geraldson, de Chicago, nous apparaît passablement exhaustive mais également bien structurée. Elle se compose de quatre grandes parties :

- 1- « Collective Bargaining Law and Procedure » ;
- 2- « Forms and Methods of Compensation » ;
- 3- « Management Control » ;
- 4- « Personnel Practices ».

La première partie présente d'abord le mouvement syndical propre à chacun des pays, son organisation interne, sa position dans les entreprises, son statut légal. On trouve également dans cette première partie un exposé des méthodes de négociations tant en Belgique qu'aux

Etats-Unis et une analyse des procédures de conciliation, du contrat individuel d'emploi, des moyens de pression (grèves, lock-out...), des mesures contre ceux-ci et enfin une étude détaillée des modes de règlements des griefs propres à chaque pays.

La seconde partie traite de toutes les méthodes et formes de rémunération : niveaux de salaire relatifs, évaluation des postes de travail, structure de salaire, primes, salaire garanti, différentiels de salaire ainsi que de tous les avantages sociaux accordés de part et d'autre.

La troisième partie, plus brève porte sur les droits de la direction et enfin la quatrième partie fait part des politiques et des pratiques en direction du personnel concernant le recrutement, la sélection, l'embauche et la formation, l'absentéisme et la sécurité au travail.

Le présent ouvrage permet non seulement de connaître les rapprochements et les différences mais aussi pourquoi il en est ainsi. Les auteurs se sont efforcés de retracer les conditions sociales, économiques et même culturelles à la base de chacun des systèmes de relations professionnelles de ces pays et la valeur de leur travail s'accroît certainement de ce fait.

Une annexe intéressante : un glossaire de termes utilisés en relations du travail. C'est là un instrument de plus pour faciliter la lecture du volume. Une seule faiblesse : les auteurs ont voulu donner la traduction néerlandaise et la traduction française des expressions et parfois même des définitions ; toutefois la justesse des expressions et la qualité du français laisse grandement à désirer.

Il ne faut cependant pas rester sur cette faiblesse mais plutôt considérer l'ensemble de l'ouvrage qui en lui-même est excellent. C'est donc avec intérêt que nous attendons les volumes suivants qui doivent porter sur l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, l'Espagne et la France.

**Jean-Pierre BEAULIEU**